

Mercredi 17 décembre 2025

La Rochelle Université adopte un dispositif d'absences pour les personnes étudiantes menstruées

La Commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) de La Rochelle Université a voté mi-décembre, la mise en place d'un dispositif d'absences destiné aux personnes menstruées inscrites à l'Université, afin de tenir compte des difficultés physiologiques que certaines peuvent rencontrer et de favoriser l'égalité d'accès à la formation.

À compter de la rentrée universitaire 2026, ce dispositif permettra aux personnes concernées de bénéficier jusqu'à quinze jours d'absence par année universitaire, sans justificatif médical. Les absences feront l'objet d'une auto-déclaration et seront considérées comme justifiées. Ce choix repose sur un principe de confiance administrative et de simplicité de mise en œuvre.

Ce dispositif est le fruit d'un travail collectif mené au sein d'un groupe de travail associant des élus étudiants de La Voix Étudiante, des enseignants ainsi que plusieurs services de l'Université. Il s'inscrit dans une dynamique plus large observée dans l'enseignement supérieur français, où plusieurs établissements ont récemment expérimenté ou adopté des dispositifs similaires visant à mieux prendre en compte les situations liées aux menstruations douloureuses, sans exigence de justificatifs médicaux.

En reconnaissant l'impact possible de certaines douleurs menstruelles sur le suivi des enseignements, La Rochelle Université entend contribuer à l'amélioration de la qualité de vie dans les études et au bien-être étudiant, tout en garantissant la continuité des parcours de formation.

L'Université rappelle par ailleurs que le Service de santé universitaire (SDSU) constitue un point d'appui essentiel pour la communauté étudiante, tant en matière d'écoute que d'accompagnement, et peut être sollicité par toute personne qui en ressent le besoin.

Ce dispositif s'inscrit plus largement dans une réflexion sur les conditions d'études et la santé étudiante. Il vient compléter d'autres actions conduites sur le campus, telles que la distribution régulière de kits et de protections hygiéniques gratuites ou les initiatives étudiantes visant à lutter contre la précarité menstruelle.